



Les Résidences du Val D'Adour

Bulletin spécial d'information n° 6

Evolution Cluster COVID

Le résultat des derniers tests...

A l'EHPAD Curie-Sembres, lors des tests réalisés en début de semaine, 5 nouveaux cas ont été dépistés parmi les résidents et 3 parmi les personnels. Ce qui représente à ce jour, un total de 67 résidents et 33 agents ayant été contaminés par le virus depuis le début du cluster

Aucun nouveau cas n'a été déclaré au sein de la Résidence l'Emeraude de Maubourguet au cours de ces derniers jours

Vaccination anti-covid

Un démarrage de la campagne en douceur

La campagne de vaccination a débuté le 3 février au sein des Résidences du Val d'Adour.

Sur celle de Maubourguet, 48 résidents, 8 agents et 6 personnes extérieures ont pu recevoir la première injection du vaccin

Et sur la résidence Curie-Sembres de Rabastens de Bigorre, 17 résidents et 7 agents ont été vaccinés. Toutes ces personnes recevront la seconde injection du vaccin dans 21 jours.

Ce sera alors l'occasion de réaliser la vaccination de nouveaux volontaires parmi les résidents et le personnel.

La situation sanitaire des deux établissements s'améliorant chaque jour un peu plus, l'allègement de certaines mesures a été adopté. Il s'agit des principales mesures progressives d'allègements suivantes :

Pour les résidents de la Résidence Curie-Sembres, **à partir du 4 février** :

- Fin du confinement en chambre et repas servis en salle à manger pour tous les résidents (hors derniers cas covid identifiés),
- Reprise des animations sociales en petits groupes de 6 personnes maximum,
- Reprise des activités cuisine (confection de gâteaux, crêpes et beignets par les résidents et les animatrices),
- Reprise des activités du PASA en groupes restreints et en alternance,

A partir du 8 février : **pour tous les résidents dont le dernier test PCR était négatif**

- Reprise des visites aux résidents par les familles, du lundi au vendredi, entre 13h30 et 17h30 et selon les dispositions définies antérieurement, à savoir :

*Prise de rendez-vous auprès de l'accueil, le matin entre 9 et 11 heures ; 3 points de visite prévus ; durée des visites limitée à 30 minutes ; visites possibles par 2 visiteurs maximum ; et bien sûr : **respect absolu des gestes barrières et des dispositions d'identification des visiteurs.** Et pour les résidents de l'UC : 3 créneaux de visite prévus du lundi au vendredi, entre 14 et 17h00.*

- Reprise possible de l'activité des coiffeuses et des activités paramédicales externes au sein de l'établissement selon les procédures sanitaires en vigueur.

A compter du 16 février :

- Reprise de l'Activité Physique Adaptée sous la houlette de Thomas, notre moniteur APA attitré.

Et si la situation continue à s'améliorer, les activités de l'accueil de jour pourront reprendre à compter **du 1^{er} mars prochain**

Dans l'immédiat et tant qu'il subsiste des cas positifs, les sorties à l'extérieure ne sont pas recommandées